

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mai 2021

DCM N° 21-05-27-9

Objet : Animation estivale 2021 - Attribution de subventions à diverses associations sportives, culturelles, socioéducatives et instances publiques.

Rapporteur: M. TAHRI,

L'édition 2020 de l'Animation Estivale, a connu un beau succès malgré le contexte sanitaire. En effet, plus de 1700 cartes d'inscription ont été délivrées aux enfants et adolescents, 52 structures partenaires ont proposé plus de 90 ateliers. Le taux de réservation des activités s'est élevé à 92 % (91 % en 2019) en moyenne, sur l'ensemble des semaines.

Pour la 41ème édition, 73 partenaires ont répondu à l'appel à projets et proposeront des ateliers sportifs, culturels et socioéducatifs. L'Animation Estivale se déroulera du 7 juillet au 13 août 2021, l'inscription au dispositif sera gratuite et dématérialisée. Pour cette édition, des casquettes et sac à dos seront remis gratuitement, sur demande aux détenteurs de la carte de l'Animation estivale. Cela permettra d'identifier et d'équiper les jeunes inscrits.

La programmation s'appuiera sur les propositions et disponibilités des associations en tenant compte des taux de fréquentation journalière et hebdomadaire du dispositif en 2020, afin de concilier au mieux l'offre des animations avec les envies de nos jeunes concitoyens. Le déroulement des activités se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les jeunes participants qui auront un fort intérêt pour la discipline pourront s'y fédérer le reste de l'année.

Enfin, comme chaque année, de nouvelles activités et structures intègrent la programmation. Metz Sports d'Orientation, Kultur'a'Vibes, Passages, Les Etudes intègrent le dispositif afin d'étoffer le panel d'activités.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir la mise en œuvre des ateliers pour 69 associations sollicitant une aide financière par l'attribution de subventions pour un montant total de 181 540 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

CONSIDERANT l'intérêt qu'il y a de proposer aux familles messines, durant la période estivale, un programme d'activités culturelles, sportives et de sensibilisation à la nature qualitatives à destination de leurs enfants, à des fins éducatives et de loisir, adapté aux contraintes sanitaires,

CONSIDERANT par ailleurs que les Animations estivales permettent aux associations de se faire connaître du public,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCORDER** la gratuité du dispositif aux bénéficiaires dans un souci de bonne organisation des publics et des services municipaux en cohérence avec le contexte sanitaire et les consignes gouvernementales dans les équipements publics.
- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations sportives et culturelles et structures publiques participant à l'Animation Estivale 2021 :

Activités sportives :	115 760 €
- Planet Aventure Organisation	17 350 €
- Aïkido La Grange-aux-Bois	740 €
- Athlétisme Metz Métropole	1 760 €
- Société des Régates Messines	3 440 €
- Metz Badminton	2 790 €
- Baseball et Softball, club de Metz	1 000 €
- ASPTT Metz	5 290 €
- Amicale de Billard de Magny	1 180 €
- Metz Basket Club	2 190 €
- Boxing Club de Metz	2 000 €
- Club d'échecs Metz Fischer	660 €
- Ecole Française d'Echecs de Metz	360 €
- Les Cavaliers de la Chenevière	6 730 €
- Club Sportif et Artistique de la Garnison de Metz (CSAG)	1 900 €
- Société d'Escrime de Metz	2 160 €
- APM Metz Football Club	1 950 €
- CO Metz Bellecroix	2 240 €
- AS Metz Grange-aux-Bois	2 540 €
- Association Sportive du Gardengolf de Metz	1 310 €
- Metz Gym	6 720 €
- Metz Handball	1 220 €
- Metz Magny Handball	1 000 €
- Metz Hockey Club	5 360 €
- Metz Judo et Jujitsu	800 €
- Association Metz Lorraine Japon	640 €
- Kayak Club de Metz	4 320 €

- Metz Sports D'orientation	1 220 €
- Moselle Moto Club	3 200 €
- La Courte Echelle	1 320 €
- Sport de Glace de Metz (SG METZ)	7 200 €
- Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique	3 040 €
- La Ronde Pétanque de Metz	700 €
- Imagine	1 830 €
- Rugby club de Metz Moselle	850 €
- Taekwondo Spirit Metz	300 €
- Association Sportive des Cheminots de Metz (ASCM) Tennis	1 550 €
- Fête le mur Metz	450 €
- Metz Tennis de Table	4 280 €
- ASCM Les Archers du St Quentin - section tir à l'arc	840 €
- Metz Triathlon	1 460 €
- Cercle de Yachting à Voile de Moselle (école de voile)	8 020 €
- Association sportive Pouilly-Metz Volleyball	1 160 €
- Auto Modèle le Graouilly	690 €

Activités culturelles : **65 780 €**

- Association Culturelle et Sociale Agora	700 €
- Arkivi	630 €
- Association Carrefour	840 €
- Association des Guides et Scouts d'Europe	790 €
- Assolatelier	4 800 €
- TCRM Blida	2 150 €
- Association Bouche à Oreille	1 580 €
- Centre Pompidou Metz	940 €
- Collectif Art	1 400 €
- CPN les Coquelicots	3 000 €
- Culture 21	900 €
- Eclaireuses et Eclaireurs de France GR Ludothèque Metz	3 320 €
- Ecole de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal (union philharmonique)	3 660 €
- Kultur'a'Vibes	1 960 €
- La Passerelle	7 720 €
- Les Etudes	2 070 €
- Maison de la Culture et des Loisirs de Metz	7 580 €
- Metz À Vélo	1 680 €
- Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Quatre Bornes	2 150 €
- MJC Metz Sud	1 300 €
- Musée de la Cour d'Or Metz Métropole	1 700 €
- Nan Bara	3 010 €
- Passages	1 670 €
- Pushing	3 370 €
- Association Tata	2 120 €
- Théatr'hall	4 740 €

- **DE VERSER 50 %** du montant de la subvention au démarrage de l'opération. Le solde ne sera versé à la fin de l'animation que sur présentation de la fiche bilan statistiques dans le cadre de l'animation estivale 2021 à produire avant le 30 septembre 2021.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec les associations susvisées ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz de ne pas verser tout ou partie ou d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **181 540 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse, Vie Associative et Etudiante
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER, Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 48 Absents : 7 Dont excusés : 7

Décision : REPORTÉE À L'UNANIMITÉ
Suivent les signatures au registre

Identifiant de télétransmission : 057-21570463611-20210527-116625-DE-1-1
N° de l'acte : 116625

Délibération rendue exécutoire le 2 juin 2021
après affichage et transmission au contrôle de légalité.
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
et par délégation :

Metz le,

LISTE SCRUTIN PUBLIC

Point n° : 09

Objet : Animation estivale 2021 -
Attribution de subventions à diverses
associations sportives, culturelles,
socioéducative et instances publiques

Conseil Municipal du :
27/05/2021

SCRUTIN PUBLIC par :

Appel nominal des membres
du CONSEIL MUNICIPAL :

	Nom	Prénom	P	C	A	Procuration
1	AGAMENNONE	Béatrice	X			
2	ARNOLD	Patricia	X			
3	AUDOUY	Caroline	X			
4	BOHR	Timothée	X			
5	BORI	Danielle	X			
6	BOUVET	Xavier	X			
7	BURGY	Rachel	X			
8	BURHAN	Ferit	X			
9	CHANGARNIER	Stéphanie	X			
10	COLIN-OESTERLÉ	Nathalie	X			
11	DAP	Laurent	X			
12	DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	X			
13	FIZON	Eric	X			
14	FRIOT	Corinne	X			
15	FRITSCH-RENARD	Anne	X			
16	GROLET	Françoise	X			
17	GROSDIDIER	François	X			
18	GUERMITI	Hanifa	X			
19	HO	Chanthy	X			
20	HUSSON	Julien	X			
21	KHALIFÉ	Khalifé	X			
22	LALOUX	Grégoire	X			
23	LAURENT	Pierre	X			
24	LAVEAU-ZIMMERLÉ	Amandine	X			
25	LUCAS	Eric	X			
26	LUX	Isabelle	X			
27	MALASSÉ	Henri	X			
28	MARCHETTI	Denis	X			Procuration à M. Jérémy ROQUES
29	MARX	Sébastien			X	ABSENT
30	MASSON-FRANZIL	Yvette	X			
31	MEHALIL	Mammar	X			
32	MOLÉ-TERVER	Laurence	X			
33	NGO KALDJOP	Gertrude	X			
34	NICOLAS	Jean-Marie	X			
35	NICOLAS	Martine	X			
36	NIEL	Hervé	X			Procuration à M. Julien HUSSON
37	PICARD	Charlotte	X			
38	PITTI	Raphaël	X			Procuration à Mme Béatrice AGAMENNONE
39	REISS	Guy	X			Procuration à M. le Maire
40	ROQUES	Jérémy	X			
41	SCHLOSSER	Pauline	X			
42	SCHNEIDER	Jacqueline	X			
43	SCIAMANNA	Marc	X			
44	STAUDT	Bernard	X			
45	STEMART	Anne	X			
46	TAFFNER	Blaise	X			
47	TAHRI	Bouabdellah	X			
48	THIL	Patrick	X			
49	TOCHET	Nicolas	X			
50	TRAN	Doan	X			
51	VERRONNEAU	Marina	X			Procuration à M. Jérémy ROQUES
52	VIALLAT	Isabelle	X			
53	VICK	Julien	X			Procuration à Mme Anne FRITSCH-RENARD
54	VOINÇON	Marie Claude	X			
55	VORMS	Michel	X			